



Vive l'impôt... juste !

Samedi 24 mai 2008 de 9h à 16h30
Ecole Sociale Charleroi-Europe, rue Puissant, 13 - Charleroi

Colloque organisé grâce à la participation de l'Appel des 600, ATTAC Wallonie-Bruxelles, la C.S.C., les Equipes Populaires, la F.G.T.B., Kairos-Europe (W-B), le Mouvement Ouvrier Chrétien, l'Union Nationale des Services Publics. Avec le soutien du Forum Social de Charleroi.

C'est le temps de l'inflation. La hausse des prix touche en première ligne les revenus modestes. Elle crée une baisse du pouvoir d'achat.

"Les caisses de l'Etat sont vides", nous dit-on en refrain. "Impossible de faire face..."

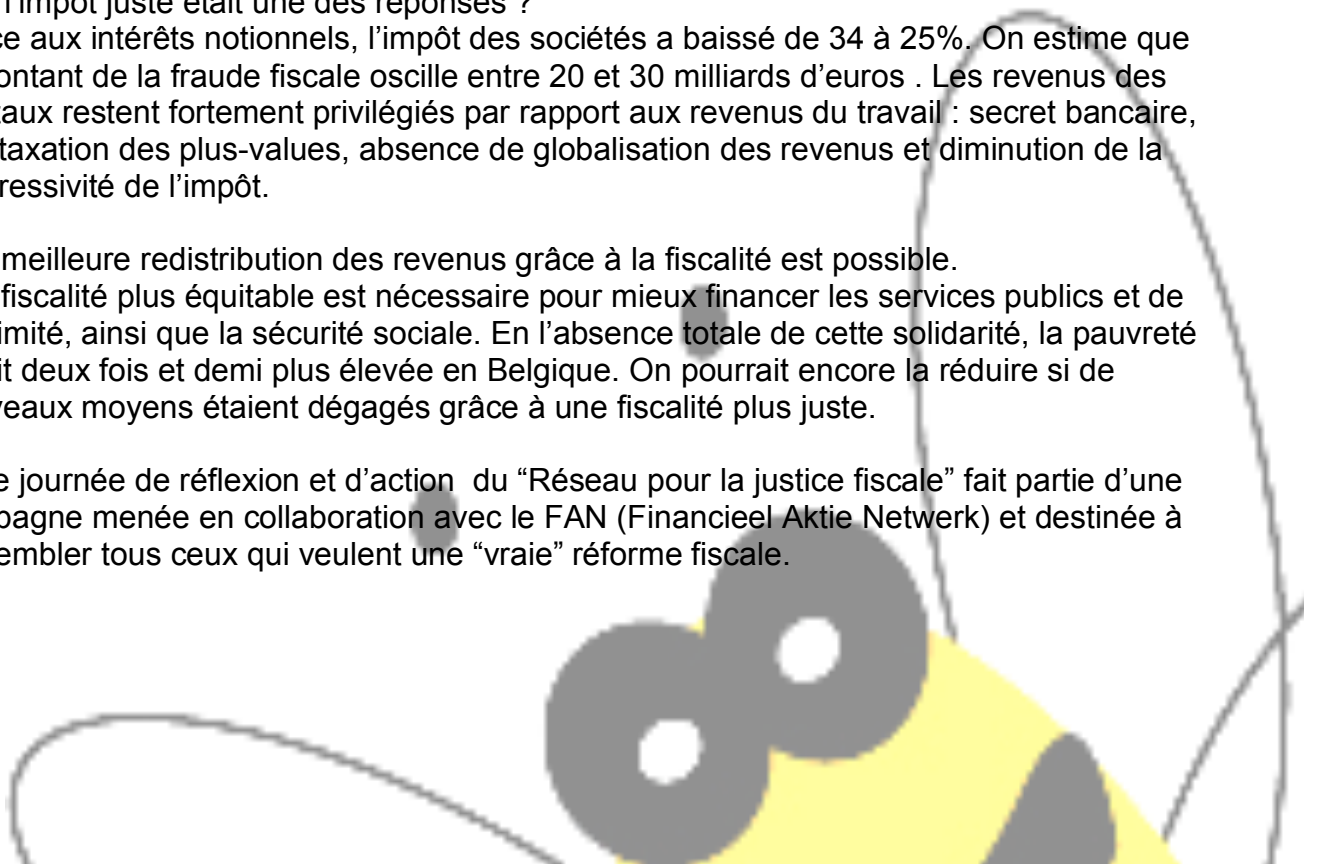
Et si l'impôt juste était une des réponses ?

Grâce aux intérêts notionnels, l'impôt des sociétés a baissé de 34 à 25%. On estime que le montant de la fraude fiscale oscille entre 20 et 30 milliards d'euros. Les revenus des capitaux restent fortement privilégiés par rapport aux revenus du travail : secret bancaire, non-taxation des plus-values, absence de globalisation des revenus et diminution de la progressivité de l'impôt.

Une meilleure redistribution des revenus grâce à la fiscalité est possible.

Une fiscalité plus équitable est nécessaire pour mieux financer les services publics et de proximité, ainsi que la sécurité sociale. En l'absence totale de cette solidarité, la pauvreté serait deux fois et demi plus élevée en Belgique. On pourrait encore la réduire si de nouveaux moyens étaient dégagés grâce à une fiscalité plus juste.

Cette journée de réflexion et d'action du "Réseau pour la justice fiscale" fait partie d'une campagne menée en collaboration avec le FAN (Financieel Aktie Netwerk) et destinée à rassembler tous ceux qui veulent une "vraie" réforme fiscale.





9 h 00 : Accueil

Présidence : José Vermandere, MOC

9 h 30 : **Les impôts en Belgique. D'où viennent les recettes de l'Etat ? A quoi servent-elles ?**
Olivier Hubert, Alternative Citoyenne

10 h 00 : **Pourquoi l'impôt sur les revenus des particuliers est-il de moins en moins juste ?**
Jean-Marc Lauwers, ATTAC Wallonie-Bruxelles et C.G.S.P. Finances (Régionale du Centre)

10 h 30 : **Quelles propositions pour rendre l'impôt plus juste et plus progressif ?**

Atelier 1 Personne ressource : Christophe Quintard, Service d'Etudes de la F.G.T.B.

Atelier 2 Personne ressource : Luc Simar, Service d'Etudes de la C.S.C.

12 h 00 : Pause repas

13 h 15 : **La Belgique : paradis fiscal pour les revenus et les patrimoines financiers**
François Gobbe, kairos Europe (W-B), Tax Justice Network

13 h 45 : **Quelles propositions pour une contribution plus équitable de tous les revenus ?**

Atelier 1 : **La suppression du secret bancaire fiscal, la taxation des plus-values et l'impôt sur les grosses fortunes.** Personne ressource : Denis Horman, Appel des 600

Atelier 2 : **La contribution des sociétés à un impôt équitable (impôt des sociétés, intérêts notionnels).** Personne ressource : Jean-Marc Lauwers, ATTAC Wallonie-Bruxelles et C.G.S.P. Finances (Régionale du Centre)

Atelier 3 : **La fiscalité verte.** Personne ressource : Pauline de Wouters, Inter-Environnement Wallonie

Atelier 4 : **La lutte contre la fraude fiscale.** Personne ressource : Francis Sacré, Union Nationale des Services Publics

15 h 15 : Pause

15 h 30 : **Synthèse des ateliers de la journée**

16 h 00 : **Conclusions** : Jean-Marie Coen, ATTAC Wallonie-Bruxelles, Thierry Bodson, FGTB wallonne, Thierry Jacques, MOC

16 h 30 : Fin des travaux

Liste des adhérents au Réseau :

A.C.i. (Agir en Chrétiens Informés), A.C.R.F. (Action Catholique Rurale Féminine), Appel des 600, Alternative Citoyenne, ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions financières et l'Aide aux Citoyens) Wallonie-Bruxelles, C.A.D.T.M. (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde), Caritas Catholica, CETRI (Centre Tricontinental), C.G.E (Changements pour l'Egalité), C.J.C. (Conseil de la Jeunesse Catholique), C.N.C.D – 11.11.11 (Centre National de Coopération au Développement), Collectif Solidarité contre l'Exclusion, Colupa, Communautés de Base (W-B), Crédal, C.S.C. (Confédération des Syndicats Chrétiens), Entraide et Fraternité/Vivre Ensemble, Equipes Populaires, F.G.T.B. (Fédération Générale du Travail de Belgique), F.G.T.B. wallonne, F.I.A.N. (Foodfirst Information & Action Network), Fraternité séculière Charles de Foucauld, G.R.E.S.E.A. (Groupe de Recherche et d'Etude pour une Stratégie Economique Alternative), Inter-Environnement Wallonie, JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), Justice et Paix, Kairos Europe (W-B), La Lucarne, Le Monde selon les Femmes, M.C.P. (Mouvement Chrétien pour la Paix), M.I.R. – I.R.G. (Mouvement International de Réconciliation – Internationale des Résistants à la Guerre), MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien), Oxfam Solidarité, Peuples Solidaires, Réseau Financement Alternatif, Réseau Résistances, SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises), Solidarité Socialiste, U.R.B. (Union des Religieuses de Belgique), U.N.S.P. (Union Nationale des Services Publics), VOLENS (Volontaires de l'Enseignement).

Lieu : Ecole Sociale, 13, rue Puissant Charleroi

Accès : Pour arriver à la rue Puissant à Charleroi :

- En train : (L'école sociale se trouve à 400m de la gare)

A la sortie de la gare, emprunter le pont Roi Baudouin (sur la Sambre), tout droit sur la place Buisset. Prendre à droite la rue du Collège, ensuite 2^e à gauche rue Puissant.

- En voiture : Entrer par le petit ring (R9) prendre la sortie "Ville Basse" (2^e sortie sur la gauche du ring), longer la Sambre : la rue Puissant se trouve sur votre gauche de suite après avoir longé le pont.

Le parking est payant.

Parking gratuit : poursuivre le long de la Sambre, traverser le boulevard. A partir de là, le parking est gratuit.

Participation aux frais

5 €, farde de documentation comprise

Inscription (Nom, prénom, organisation)

Pour le 20 mai

- Par la poste à l'adresse suivante :
José Vermandere, 380, rue de Bascoup 7170 - La Hestre,
- Ou par fax : 064/44.56.60
- Ou par courriel : jose.vermandere@scarlet.be

Contact :

José Vermandere : 0495/28.16.14 jose.vermandere@scarlet.be

Daniel Puissant : 04/254 88 96 – 04/252 85 94 puissantd@gmail.com



Le Réseau pour la justice fiscale est né en 1998. Il réunit près de 40 organisations : syndicats, ONG de développement, mouvements de jeunesse et d'éducation permanente, associations de financement alternatif, groupes de citoyens ...

Son action s'articule autour de **deux axes** :

- **l'information du public** sur le rôle de la fiscalité dans le combat pour une plus grande justice sociale, sur les mécanismes de la spéculation financière et les conséquences de celle-ci sur la vie des citoyen-ne-s (du Nord comme du Sud) ;
- **l'interpellation du monde politique** quant à la nécessité d'une régulation des marchés financiers, d'un refinancement des biens et services collectifs et de mesures en faveur d'une économie centrée sur l'humain et non sur le profit à tout prix.

Bulletin de participation

A renvoyer pour le 20 mai à l'adresse ci-dessus

Nom, prénom :

Organisation :

Participe au colloque du 24 mai 2008 sur la justice fiscale.